



Conditions de participation : Promotion AllesMachen du 01.05.-30.11.2026

1. ORGANISATEUR

Stanley Black & Decker Deutschland GmbH (ci-après dénommée « SBD ») organise en Allemagne, en Autriche et en Suisse la promotion « AllesMachen » (ci-après dénommée « promotion »). Les conditions de participation suivantes s'appliquent à cette promotion.

2. DROIT DE PARTICIPATION

Seules les personnes physiques âgées d'au moins 18 ans au moment de la participation, ayant un domicile permanent et une adresse en Allemagne, en Autriche ou en Suisse ainsi qu'une adresse e-mail valide sont autorisées à participer. Les collaborateurs de SBD ne sont pas autorisés à participer. Le participant doit avoir acheté des machines sans fil DEWALT de la gamme 12 volts, 18 volts ou 54 volts d'une valeur minimale de 299 CHF TTC (« Achat de produits ») pendant la période promotionnelle du 01.05. au 30.11.2026. Une prime maximum peut être retirée par article de participation. Chaque participant peut réclamer jusqu'à trois primes au total, à condition d'avoir acheté au moins trois articles de participation pendant la période de l'action. Le simple achat de batteries avec le montant requis ne justifie pas une participation à la promotion. Pour participer, l'achat doit avoir eu lieu dans un magasin ou dans une boutique en ligne d'un revendeur participant basé en Allemagne, en Autriche ou en Suisse. La liste des distributeurs participants est à consulter [ici](#). La participation est uniquement possible en nom propre. La participation sous le nom d'une autre personne n'est pas autorisée. En participant à la promotion, le participant déclare accepter les conditions de participation.

3. DURÉE DE LA PROMOTION

Pour participer à la promotion, l'achat du produit doit être effectué entre le 01.05.2026 et le 30.11.2026. Pour participer à l'action, l'achat du produit doit être effectué pendant la période de l'action. La date d'achat figurant sur la facture téléchargée est déterminante. La facture correspondante doit être téléchargée sur www.dewalt.eu/ch-fr/allesmachen au plus tard le 13.12.2026. Les factures téléchargées après cette période ne seront pas prises en compte. L'action est limitée à un stock de 20.000 primes et ne dure que jusqu'à épuisement du stock. Lorsque la 20.000e prime est atteinte, l'action prend fin prématurément.

StanleyBlack&Decker

Stanley Black & Decker Deutschland GmbH

Postadresse: Postfach 1202, D-65502 Idstein
Hausadresse: Black-&-Decker-Str. 40, D-65510 Idstein

Telefon: +49(0)61 26 / 21 0
Telefax: +49(0)61 26 / 21 29 80

Geschäftsführer: Jürgen Titz
Amtsgericht: Wiesbaden
Hdl-Reg-Nr.: HRB25388
Ust-Id-Nr.: DE 815232128
GLN: 4013147 00000 6

Bankverbindung: Bank of America, FFM
BLZ: 500 109 00
Kto-Nr.: 172 300 43
BIC: BOFADEFX
IBAN: DE12 5001 0900 0017 2300 43



4. COMMENT PARTICIPER À LA PROMOTION

Pour recevoir la récompense (point 5), le participant doit, jusqu'à la date indiquée au point 3, télécharger en ligne sur la page de la promotion www.dewalt.eu/ch-fr/allesmachen une ou plusieurs photos/scans de la ou des factures correspondantes et saisir les données personnelles nécessaires (« inscription »). Seules les factures complètes, comprenant un numéro de facture lisible et consécutif, indiquant clairement l'achat du produit, la désignation/la référence exacte de l'article acheté, la date d'achat, le nom et l'adresse du commerçant, et le montant total sont considérées comme des preuves d'achat (« ticket de caisse »). Le participant doit être le même que le destinataire de la facture. Toute information incomplète ou erronée entraîne l'exclusion. Le participant peut participer à la promotion au maximum trois fois en une ou plusieurs opérations d'inscription.

5. RÉCOMPENSE

En achetant un produit et en s'inscrivant ensuite sur www.dewalt.eu/de/allesmachen, les participants recevront, après vérification de leur éligibilité, une batterie 5 Ah (DCB184-XJ) (« récompense »). Chaque participant a droit à dix primes au maximum, c'est-à-dire que pour trois achats de produits (au moins trois articles de participation d'une valeur totale d'au moins 2.990 €/CHF, TVA comprise), le participant reçoit dix primes. La participation multiple peut être effectuée par le biais de jusqu'à cinq tickets de caisse individuels ou d'un ticket de caisse global. Cette promotion ne peut pas être combinée avec d'autres promotions.

6. TRAITEMENT DES RÉCOMPENSES

Une fois l'inscription réussie, chaque participant reçoit une confirmation de réception automatisée par e-mail. Après réception et vérification du justificatif d'achat et des données personnelles saisies, la récompense est envoyée à l'adresse indiquée. Un paiement en espèces n'est PAS possible. Chaque facture ne peut être téléchargée qu'une seule fois et le participant a droit à un maximum de trois récompenses avec celle-ci. Une participation postale à la promotion est exclue. La vérification et le traitement de l'envoi peuvent prendre jusqu'à six semaines. L'offre n'est ni cessible ni transférable. Pour toute question à ce sujet, le participant peut s'adresser à tout moment à

allesmachen@dewalt-aktion.de



7. INTERRUPTION/ARRÊT PRÉMATURÉ/PROLONGATION

La promotion est valable jusqu'à épuisement des stocks. SBD se réserve le droit d'adapter ou d'interrompre la promotion à tout moment pour des raisons importantes. Il sera notamment fait usage de cette possibilité lorsque, pour des raisons techniques et/ou juridiques, la bonne exécution de la promotion ne peut être garantie. En cas d'adaptation ou d'interruption de la promotion, SBD en informera immédiatement sur www.dewalt.eu/de/allesmachen.

8. TRAITEMENT DES DONNÉES

SBD et ses partenaires de coopération mandatés pour cette promotion collectent, traitent et utilisent les données personnelles que vous avez fournies dans le cadre de votre participation uniquement aux fins de la réalisation et du déroulement de la promotion proposée sur ce site Internet, à moins que vous n'ayez expressément consenti à l'utilisation ultérieure de ces données. Le participant se déclare d'accord avec l'enregistrement et les transmissions qui en découlent entre SBD et le partenaire de coopération. Le traitement des données est effectué dans le respect de la politique de confidentialité de Stanley Black & Decker, disponible à l'adresse suivante :

https://www.stanleyblackanddecker.com/sites/default/files/2023-04/ger_sbd-global-privacy-policy.pdf

Par ailleurs, les données communiquées par le participant ne sont pas transmises à des tiers. SBD et les partenaires de coopération concernés déclinent toute responsabilité en cas de perte de données, en particulier lors de la transmission de données du participant à SBD, et en cas d'autres défauts techniques échappant au contrôle technique de SBD, dans la mesure où ceux-ci ne résultent pas d'une violation intentionnelle ou d'une négligence grave des obligations de SBD ou d'un représentant légal ou d'un auxiliaire d'exécution de SBD ; le participant doit prendre des mesures techniques appropriées et raisonnables pour éviter une perte de données. Il est possible à tout moment de demander des informations sur les données enregistrées ou de s'opposer à leur utilisation, dans leur intégralité ou en partie, avec effet pour l'avenir ; le participant peut également faire valoir ses autres droits de personne concernée à tout moment en envoyant un message à **allesmachen@dewalt-aktion.de**

Le cas échéant, les données seront supprimées immédiatement ou les droits revendiqués seront respectés. La participation n'est plus possible si la suppression des données de participation est demandée avant la fin de la campagne.



9. LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

Le participant est lui-même responsable de l'exactitude des données de contact fournies, notamment de son adresse électronique et de son adresse. SBD n'est pas responsable des adresses e-mail et des adresses postales mal saisies, dans la mesure où celles-ci ne résultent pas d'une violation intentionnelle ou d'une négligence grave des obligations de SDB ou d'un représentant légal ou d'un auxiliaire d'exécution de SDB. En cas de données incorrectement saisies, aucune prise de contact séparée n'a lieu.

10. AUTRES RÉGLEMENTS

Les participants s'engagent à ne pas télécharger de fichiers ou d'autres contenus qui sont illégaux, trompeurs, malveillants, discriminatoires, pornographiques, menaçants ou autrement détestables. Ils s'engagent également à ne pas télécharger de virus ou d'autres codes malveillants.

Le droit de participation n'est valable que pour les contrats d'achat de produits existants et effectifs. SBD se réserve le droit de retirer ou d'exiger le remboursement de la récompense en cas de retour ou d'annulation des achats de produits achetés pendant la promotion.

Dans la mesure où la loi l'autorise, SBD n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou les fautes d'impression ainsi que pour les dommages qui pourraient survenir en relation avec la mise à disposition et l'utilisation des récompenses, sauf s'ils résultent d'une intention ou d'une négligence grave de SBD ou d'un représentant légal ou d'un auxiliaire d'exécution de SBD.

Le droit applicable est celui de la République fédérale d'Allemagne. Tout recours juridique est exclu.

La nullité ou l'adaptation de certaines dispositions des présentes conditions de participation n'affecte pas la validité des autres dispositions.

SBD n'est pas responsable de la réception tardive ou incomplète de l'inscription ou de la soumission et ne peut être tenu pour responsable des dysfonctionnements techniques, dans la mesure où ceux-ci ne résultent pas d'une violation intentionnelle ou d'une négligence grave des obligations de SBD ou d'un représentant légal ou d'un auxiliaire d'exécution de SBD.

Une promotion de Stanley Black & Decker Deutschland GmbH, Black-und-Decker-Str. 40, 65510 Idstein, Allemagne